

Action Nature

La lettre d'Action pour la Nature N°38 Mai 2007

Comité de rédaction : Jean-David Abel, Pierre Athanaze, Christophe Beurois, Romary Courtois, Christian Damenstein, Vincent Dams, Jean-Stéphane Devisse, Raymond Faure, Clémence Jarry, Guy Jarry, Jean-Patrick Le Duc, Joëlle Levert, Roger Mathieu, Laurence Mermet, Yves Le Quellec, Michel Richoux

Action Nature, MRE, 32 Rue Ste Hélène, 69002 Lyon actionnature@tiscali.fr

Juppé , un miracle canadien ?...

Alain Juppé en super ministre du développement durable et de l'environnement, voilà qui a de quoi surprendre… Car il faudrait avoir la mémoire bien courte pour oublier que ce grand amateur d'ortolans et de pinsons est également l'ex-premier ministre qui avait gelé l'application de la directive habitat en juillet 1996. C'était officiellement pour raisons budgétaires que pendant un an (en fait, jusqu'à la célèbre dissolution de l'assemblée nationale) la France a renié, une fois de plus, ses engagements environnementaux auprès de ses partenaires européens et froidement violé la loi européenne. En fait, c'était un cadeau fait aux chasseurs, agriculteurs et forestiers qui tiraient à vue sur cette importante directive européenne. A moins bien sur, que ce Mister Freeze de l'environnement n'ait confondu Natura 2000 et Gel 2000…

Oublier également combien Juppé a été l'un des promoteurs actifs du grand contournement autoroutier de Bordeaux. Cet ouvrage grand destructeur de milieux naturels et ruraux (zones Natura 2000) qui a été suspendu par une récente décision du Tribunal administratif de Bordeaux, aurait dû faire l'objet d'un débat public. Comme le prévoit la loi. Mais le 18 décembre 2003, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du Territoire (CIADT) avait annoncé, sans attendre cette consultation, que le contournement serait de toute façon réalisé. Et qui croyez-vous a eu le bras assez long pour faire prendre une telle décision en jetant un tel camouflet à la concertation démocratique ?...

Bien sûr, « on » nous dit que le séjour canadien de l'ex-premier ministre l'aurait transformé. Tenterait-on de nous faire croire que Juppé, tel un Henry David Thoreau des temps modernes, se serait isolé au fond des bois pendant un an, et que là, méditant sur lui même et jouissant des bienfaits de la forêt il serait revenu en France en chantre de l'écologie ?... Pourtant aucune de toutes les informations que nous avons pu réunir, ne fait état d'une quelconque cabane au Canada qui aurait abrité l'ex-premier ministre, alors condamné à l'inéligibilité . A moins bien sur que l'on puisse considérer l'Ecole Nationale d'Administration Publique du Québec comme une cabane, et la ville de Québec comme une forêt profonde.

En fait, il a fait un « voyage d'étude » sur la banquise et il a vu qu'elle fondait ! Depuis des années, la presse française parle du réchauffement climatique mais cela ne l'avait pas touché (ou prenait il cela pour des bobards ?). Mais il a vu et il est rentré tout fier : « le réchauffement climatique existe, je l'ai rencontré ».

Bien sûr, Action Nature fera amende honorable, et sera même très heureux de le faire, si le miracle canadien s'était bel et bien réalisé sur la personne d'Alain Juppé. Nous serons même prêts alors à organiser des séjours au Canada pour tous les hommes politiques qui souhaiteraient se reconvertir à l'écologie. Mais d'ici là, nous serons attentifs aux actes et décisions du nouvel écolo gouvernemental, et bien sûr entre autres au très médiatique « Grenelle de l'Environnement » où « aucun sujet ne sera tabou », mais où il ne pourra être question de nucléaire ni d'OGM ni d'autoroutes. Certains sujets « brûlants » devraient même pouvoir être évacués puisque la mer et la forêt (des choses sérieuses !) sont restées au Ministère de l'agriculture. Le miracle canadien a ses limites… ■

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO



Coordination rurale : le prix de l'ignominie

L'ignominie n'a ni limite, ni scrupule. Encouragés par la douce impunité et la belle démagogie qui entoure tout ce qui touche au front de la ruralité française, nous voyons toutes sortes de groupuscules, partis de chasseurs ou syndicats agricoles se regrouper sous la bannière de la défense de la ruralité pour pousser encore plus loin les limites du populisme et de la violence verbale et physique. Nous pensions avoir touché le fond avec CPNT, mais il y avait pire : la Coordination Rurale.

Ce syndicat agricole, proche, tout proche de l'extrême droite (même s'il s'en défend « courageusement »), est en pleine ascension. Lors des dernières élections aux chambres d'agriculture, la coordination rurale a fait un carton en arrivant seconde, devant la confédération paysanne, avec 18,7% des voix (un agriculteur sur… cinq). La coordination est à la tête de deux chambres d'agriculture, celles du Calvados depuis 1995 et celle du Lot et Garonne depuis 2001. C'est dans ce dernier département que nous assistons aux pires ignominies.

Chaque année, la Coordination rurale décerne le « prix de l'ours » qui désigne "le fonctionnaire le plus chiant de l'année pour les agriculteurs du département" (sic)… Malheureusement on est loin d'un gag bon enfant. Des fonctionnaires de la Direction Départementale des Services Vétérinaires à ceux de l'Inspection du Travail, tous en prennent pour leur grade et sont jetés en pâture à la vindicte des dangereux allumés de la ruralité. En 2003, c'est une inspectrice du travail qui a été choisie par la coordination rurale pour avoir tout simplement fait son travail et tenté de faire respecter le droit du travail dans les exploitations agricoles du département. Cette fonctionnaire était une amie intime de Sylvie Trémouille, elle aussi inspectrice du travail, assassinée avec Daniel Buffière le 2 septembre 2004 alors qu'ils tentaient de mener à bien une inspection dans une exploitation agricole à Saussignac (Dordogne) !

Pour le Baron Michel de Lapeyrière, président de la chambre d'agriculture et conseiller général du Lot et Garonne, le Prix de l'Ours « est un clin d'œil, un avertissement » ! Avec la « coordination rurale », nous ne sommes pas très loin du retour des bûchers dressés sur la place des villages et l'élu de la République explique, en souriant, qu'il s'agit d'un simple divertissement, sans doute pour amuser le bon peuple des campagnes. Nous n'avons donc certainement pas encore tout vu. ■

Médoc 2007 : les pétards mouillés de C.P.N.T.

Pointe de Grave, le ciel est bouché, pas de tourterelle, pas de Bougrain, de la pluie et des escargots. Un 1er mai 2007 au port de la goulée dans la cabane de pêche de Magenties (conseiller général) avec Frédéric Nihous, enfant adopté du Médoc, à la pêche aux électeurs CPNT pour les législatives et venu affirmer quelques absurdités pour gagner du poids politique et plomber nos tourterelles.

Ces festivités traditionnelles ont réuni une cinquantaine de chasseurs ayant troqués fusils contre parapluies, quelques journalistes et autres bêtes curieuses, dans une ambiance fort chaleureuse, pétards, café offert et cognac (dès 9h00) pour les plus valeureux. Quelques personnalités : Jean-Françis Séguy, candidat C.P.N.T. aux législatives dans la 5ème circonscription, Eddie Puyjalon délégué départemental, Michel Bibey maire de Vendays-Montalivet, tarzan et le commandant Pascal Garerès chef du groupement de la gendarmerie du Médoc…etc.

Des déclarations publiques en faveur de la défense des chasses traditionnelles et du flinguage de nos tourterelles. Selon Nihous, fier d'être la vedette, pendant que Bougrain-Dubourg (la bête noire dont l'absence physique a été allégrement commentée mais dont l'aura plane au dessus de toutes les têtes, mêmes les plus vides), fait ses comptes de campagnes, C.P.N.T. est sur le terrain pour soutenir des dérogations en matière de chasses traditionnelles comme il en existe en Europe, apprenons nous. Le mot d'ordre : faire pression sur le gouvernement ! Nos oreilles bien cachées mais tendues ont encore une fois eu droit au discours utopiste et anti écolo, visant à soutenir l'illégitimité de la Directive Oiseaux et obtenir sa modification, voire sa disparition. Les chasseurs s'inquiètent de la « répression » des forces publiques s'ils sont surpris à braconner et se questionnent sur cette sévérité qu'ils estiment disproportionnée. Il parait que les amendes et les saisies de matériels sont assez dissuasives.

En coulisse, les souvenirs du temps où ils étaient libres de chasser selon leur bonne conscience sont échangés, on se renseigne sur l'effectivité des contrôles des forces de l'ordre et on apprend que l'interdiction de chasser la tourterelle n'a pas encore découragé tous les amateurs. Certes les pylônes sont presque tous déserts mais désormais l'astuce médocaine c'est de chasser à pied afin d'être moins repéré et d'être accompagné d'un tube en PVC pour cacher les oiseaux lors d'un éventuel contrôle… Affirmer votre virilité c'est voter C.P.N.T.

A Michel Bibey qui déclare « ça manque beaucoup de charme. Bougrain ne vient plus. Y a plus d'écolos », nous lui répondons être venus à deux et nous transmettrons à Bougrain ses regrets. Cette année, les œufs sont restés à la maison. ■

« ça manque beaucoup de charme. Bougrain ne vient plus. Y a plus d'écolos »

La liste noire des députés à éviter

Après les élections présidentielles, Il nous faut retourner aux urnes pour élire nos députés. Cette élection est très importante pour la nature et l'environnement. Combien, au cours des dernières législatures, avons-nous vu de bons projets de loi entrer à l'Assemblée Nationale, pour en ressortir vidés de leur contenu. Les lois « chasse » et « eau » en sont les plus beaux exemples. Cela n'est pas le fruit du hasard. Il y a, au sein de cette noble Assemblée quelques députés qui se sont fait une spécialité du sabotage des lois qui, de près ou de loin, touchent à la protection de la nature ou l'écologie en général.
Nous vous en dressons ci-dessous une liste, malheureusement non exhaustive. Leur réélection n'est pas, mais alors pas du tout, souhaitable.

M. Jean Auclair UMP Creuse . Ce député a toujours soutenu, et souvent porté les amendements de l'extrême chasse. Il a été l'un des plus bruyants et des plus destructeurs lors de la loi chasse 2000.

Mme Roselyne Bachelot UMP. Pas de doute, c'est bien elle qui a laissé le souvenir de la pire ministre que le ministère de l'environnement ait jamais connu. Elle a fait part à de nombreuses reprises de son mépris pour les associations de protection de la Nature, a montré un soutien sans faille à l'extrême chasse (reclassement des Putois, Martre et Belette, date de chasse…). C'est elle qui a re-légalisé l'utilisation des toxiques pour la lutte contre les rongeurs. Elle a été l'une des responsable du saccage de la Forêt de Bercé. On s'arrêtera là, car un numéro complet d'Action Nature ne serait pas suffisant pour lister tous ses méfaits.

M. Augustin Bonrepaux PS Ariège. Il s'est illustré, avec Jean Lassalle, comme le fossoyeur des derniers ours pyrénéens. Il s'est permis tous les mauvais coups. Votant même souvent contre son camp afin de s'attacher les soutiens de députés du camp adverse. De son célèbre amendement à la loi chasse 2000 pour ramener les « ours slovènes » dans leur pays (sic), aux gesticulations de cet été lors des lâchers d'ours, en passant par les coups tordus envers les éleveurs favorable à l'ours. Ce grand ami des animaux s'est également illustré à l'Assemblée nationale au sujet du loup, des cormorans et pour demander à cette chère R. Bachelot le re-classement de la belette, de la Martre et du Putois parmi la liste des espèces nuisibles. Très souvent, Action Nature a relaté quelques uns des méfaits et autres coups tordus de Bonrepaux.

Mme Christine Boutin UMP Yvelines. Elle a toujours soutenu toutes les thèses et revendications de l'extrême chasse. Le 26 juillet 2005, elle est allé jusqu'à demander l'éradication du renard qu'elle qualifie alors de fléau (sic)…

M. Michel Bouvard UMP Savoie. De la chasse à l'urbanisation des vallées alpines, il a été de tous les mauvais coups (et ils ont été nombreux…). Il ne cache pas sa haine des associations de protection de la Nature. Y compris en séance de l'Assemblée nationale, où à l'occasion des débats sur la loi chasse 2000, il s'en est ouvertement pris à la FRAPNA qu'il soupçonne de tout les maux de la terre. Il est l'un des spécialistes des questions écrites concernant l'éradication du loup, animal qu'il déteste presque autant que les associations de protection de la nature.

M. François Brottes PS Isère. Il est l'un des porte-parole du lobby des forestiers et à ce titre, s'est illustré lors des nombreux débats autour de la chasse. Jamais en bien… Il est également un anti-ours et anti-loup, des plus primaires.

Dominique Bussereau UMP Charente Maritime. Il a été un ministre de l'agriculture de plus dans la ligne directe de la FNSEA…C'est tout dire. Son soutien, sans limite, aux pêcheurs français a été plus d'une fois mis en lumière, principalement en contestant systématiquement les études scientifiques sur l'effondrement des populations de poissons ; il a toujours combattu pour obtenir des quotas de pêche, bien au delà des limites du raisonnable.

M. Charles de Courson exUDF Marne. Il a toujours été dans les mauvais coup de l'extrême chasse. Ses déclarations contre la protection des rapaces (les buses « grasses comme des gorets ») ont fait les petites heures de la dernière mandature. Tout comme celle sur les « cormorans nazis » « pire qu'un bombardement allemand en piqué ». Il a été de tous les combats anti-nature.

M. Jean-Pierre Decool Apparenté. UMP Nord. C'est lui qui a obtenu de R. Bachelot que les anticoagulants rémanents puissent être ré-autorisés en pleine nature pour lutter contre les rongeurs. Et tant pis pour les rapaces et autres carnivores…

M. Léonce Deprez UMP Pas-de-Calais. Grand ami de l'extrême chasse, il est de tous les combats contre la protection de la nature, y compris aux cotés de son collègue, le communiste M. Grémetz, dans son soutien aux propositions d'amendements les plus délirants. En tant que maire du Touquet, c'est lui qui, bien que condamné par le tribunal administratif, a exigé, et obtenu du préfet du Pas de Calais, que l'Enduro du Touquet se déroule tout de même sur des espaces protégés.

M. Jean Dionis du Séjour exUDF Lot-et-Garonne. Ami de l'extrême chasse dont il a porté l'ensemble des revendications. Il est aussi, à ses heures, un calomniateur de bas étage, tel ce jour où s'adressant à S. Lepeltier il déclara : « Vos services, Monsieur le Ministre sont imprégnés de cette vision écolo-intégriste de la régulation » ; tout un programme…

M. Guy Drut UMP Seine-et-Marne. C'est un député particulièrement peu assidu aux séances à l'Assemblée nationale. Les rares fois où il daigne être présent, c'est pour soutenir les amendements de l'extrême chasse… Le reste du temps, il est sans doute à la chasse avec ses amis.

M. Henri Emmanuelli PS Landes. Si certains ont leurs ours ou leur pigeons ramiers, son truc à lui, c'est l'ortolan. Certains ont prétendu que c'est lui qui

les fournissait à F. Mitterand pour les fêtes de fin d'année… En tout cas, il est l'un des plus ardents défenseur de ce braconnage pratiqué à grande échelle et a but très lucratif. Au niveau local, il est décrit comme le principal acteur de la défense du braconnage du bruant ortolan et autres pinsons.

M Christian Estrosi UMP Alpes Maritimes. Il est au loup ce que Bounrepaux et Lassalle sont à l'ours. Et ce n'est pas peu dire… Il a toujours fait preuve d'un mépris absolu envers les associations de protection de la Nature, très proche du nouveau président de la République son pouvoir de nuisance est très élevé…

M François Fillon UMP Sarthe. Elu de la Sarthe, il a pris une part très active dans le saccage de la Forêt de Bercé. Le voilà maintenant à Matignon.

M. Jean-Claude Flory UMP Ardèche. S'il est plutôt discret et peu connu du public, il n'en est pas moins actif lorsqu'il s'agit de défendre, par tous les moyens, les braconniers ardéchois de l'Escrinet. Il est l'auteur de multiples amendements pour demander la légalisation de la chasse de printemps du pigeon ramier, il est même l'auteur d'une demande de modification du code rural qui aurait permis (si elle avait vu le jour) à ses amis braconniers de l'Escrinet de tirer « la palombe » en mars. Il est le plus fervent défenseur de ces « chasseurs » qui chaque année s'illustrent par des faits de violence tout en massacrant des milliers d'oiseaux migrateurs.

M. Louis Giscard d'Estaing UMP Puy De Dôme. Le fils à son père ne fait guère parler de lui à l'Assemblée Nationale, mais il est toujours là lorsqu'il faut se compter dans les rangs des chasseurs.

M. Maxime Gremetz PC Somme. On ne présente plus ce député qui s'illustre chaque fois qu'il faut ferrailler contre la protection de la nature et pour les pratiques de chasse les plus extrêmes… Il est même capable pour cela de s'acoquiner avec ses [pseudo]ennemis de l'UMP…

M. Pierre Lang UMP Moselle. Il est également Président de la fédération de chasse de Moselle, il a été l'auteur de la loi chasse de 1994 (qui devait, en principe, rendre impossible pour les associations de protection de la nature la saisine des tribunaux administratifs pour contester les dates de chasse). On lui doit une condamnation de la France par la Cour de Justice Européenne. Beau palmarès.

M. Jean Lassalle UDF Pyrénées-Atlantiques. Deuxième « Don Quichotte » anti-ours avec son ami Bonrepaux. Il a également une seconde lubie: Natura 2000, qui lui valut des tirades inoubliables lors des débats de la loi « Développement des territoires ruraux ». Il a également été l'un des plus fervents supporters du tunnel du Somport. Il doit sa soudaine célébrité à la grève de la faim pour empêcher l'usine Toyal, classée Sévéso, de quitter la vallée d'Aspe pour s'installer en lieu sûr a quelques dizaines de kilomètres.

M. Jean-Claude Lemoine UMP Manche. Président du très influent « Groupe d'étude sur la chasse » de l'Assemblée Nationale ; il a été le rapporteur de la loi « développement des territoires ruraux » et à ce titre a montré tout son attachement et son soutien à l'extrême chasse. On lui doit de très nombreux « cadeaux » législatif au monde très courtisé de la chasse.

M. Jean-Louis Léonard UMP Charente-Maritime. Ce très susceptible député voulait, lors des débats de la loi « développement des territoires ruraux » ni plus ni moins que « réguler » les cygnes et autres hérons. C'est lui l'auteur de la célèbre déclaration républicaine: « Nous rencontrons sur nos territoires [de chasse] des gens, promeneurs et ramasseurs de champignons qui n'ont rien à y faire ».

M. Patrice Martin-Lalande UMP Loir-et-Cher. Ce député a déposé un projet de loi consacré à la couverture du territoire par les services de radiocommunications mobiles. dans ce projet il propose, ni plus ni moins, que l'installation d'un équipement de réseau de radiocommunications mobiles, sur une propriété publique ou privée, ne puisse plus faire l'objet d'un refus pour un motif sanitaire lié à la nocivité du champ électromagnétique. Un ami qui nous veut du bien…

M. Christian Ménard UMP Finistère. Avec sa petite camarade Hélène Tanguy, il a beaucoup agi pour faire capoter le projet de Parc marin de mer d'Iroise et semble être arrivé à ses fins par de basses manœuvres politiciennes.

Mme Josette Pons UMP Var. C'est une amie des braconniers provençaux, elle fut de celles et ceux qui permirent la « légalisation » des gluaux, l'un des modes de chasse, parmi les plus primitifs et abominables autorisés en France.

M. Jean Proriol UMP Haute-Loire. Voici l'archétype du député anti-nature chronique. Rien d'aussi spectaculaire qu'un Lassalle ou un Bonrepaux, mais un soutien inconditionnel à tous les amendements provenant de l'extrême chasse. Il est l'un de ceux qui ont poussé R . Bachelot a réinscrire le Putois, la Martre et la Belette dans la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles.

Mme Hélène Tanguy UMP Finistère. Avec son petit camarade Christian Ménard elle a réalisé un tandem efficace pour faire capoter le Parc marin de mer d'Iroise

Et votre député à vous, êtes vous sûr qu'il ne mérite pas de figurer sur la « liste noire » ? N'hésitez pas à le questionner avant de mettre votre bulletin dans l'urne. ■

Certains, hélas encore peu nombreux, ont compris qu'il est urgent de faire quelque chose pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
En ce qui concerne la production d'électricité, beaucoup prônent l'utilisation de l'énergie nucléaire (sans risques et sans déchets) ou plus raisonnablement des énergies renouvelables. Tout le monde dit qu'il faut aussi diminuer la consommation d'énergie mais on se garde bien de vouloir passer aux actes (la sacro-sainte croissance ne peut être remise en cause)
Mais, parmi les contributions importantes à l'augmentation des émissions, tout le monde connaît celle des véhicules.
Dans ce domaine, la solution miracle existe : les agro carburants (certains parlent de biocarburants, mais cela laisse supposer qu'ils sont « bios » donc bon pour la santé et l'environnement).
C'est génial car cela résout nombre de problèmes, notamment

- Image « verte » ou « écolo » pour les producteurs, les utilisateurs et les politiques qui les ont soutenus
- Pas de remise en cause de la politique du « tout voiture » ou « tout camion »
- Possibilité de continuer à subventionner l'agriculture industrielle dans une période où la mondialisation va restreindre les possibilités de subventionner l'agriculture de nourriture
- Opportunité de développer les OGM sans avoir à se soucier des effets sur la santé des aliments consommés

Certes, on ne connaît pas toujours le bilan énergétique : 1 hectare de maïs ou de tournesol produit des agro carburants mais quelle énergie a été consommée par les machines agricoles pour labourer, planter, traiter, récolter, stocker et transporter les plantes ? Quelle énergie a été consommée pour produire les engrais et fabriquer le carburant ?
Le bilan économique est tout aussi incertain surtout si on rajoute le coût de la réparation des atteintes à l'environnement. Cependant on peut penser que plus le prix du pétrole augmentera, plus le bilan économique risque d'être positif.
Hélas, ces agro carburants peuvent représenter une menace de plus pour l'environnement et surtout pour la diversité biologique.
Certains remarqueront sans doute qu'une fois de plus les écologistes ne voient que le côté négatif de toute nouveauté (avec la traditionnelle référence à ceux qui s'opposaient à l'arrivée des trains au XIXème siècle).
Il ne faut cependant pas oublier la capacité humaine de vouloir réparer une erreur (quand elle devient incontournable) par une autre erreur.
La situation devient maintenant suffisamment sérieuse pour que des scientifiques du monde entier lancent un cri d'alarme (un de plus !) et que le bureau du comité scientifique de la Convention sur la diversité biologique (CBD) ait décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa prochaine réunion de Paris (2 au 5 juillet) dans les « questions émergentes ».

C'est d'ailleurs l'occasion de constater que des gouvernements, notamment allemands et anglais travaillent déjà sur la mise en place de politiques de réglementations et de limitations de ces cultures et ceci, sur la base de rapports de leurs organismes scientifiques[1] (sans commentaires sur l'attitude française parce qu'on pourrait être blessants).
Pour préparer la réunion de juillet, le Secrétariat de la CDB a préparé un document[2] qui expose les risques et les éventuels bénéfices et ouvre un certain nombre de pistes pour prévenir de nouvelles atteintes à la diversité biologique. Il s'agit d'une excellente synthèse d'informations souvent éparses ou confidentielles.
En résumé, le risque le plus important est lié aux modifications de l'utilisation des sols. Si l'on considère l'ensemble du territoire non stérilisé (espace limité et qui a tendance à diminuer du fait de l'urbanisation, du développement des infrastructures et de la désertification), celui-ci peut être réparti entre espaces cultivés pour l'alimentation, forêts et milieux naturels. L'arrivée d'un nouveau type, les cultures à des fins énergétiques ne peut se faire qu'au détriment des cultures alimentaires (avec donc une diminution de la production et par



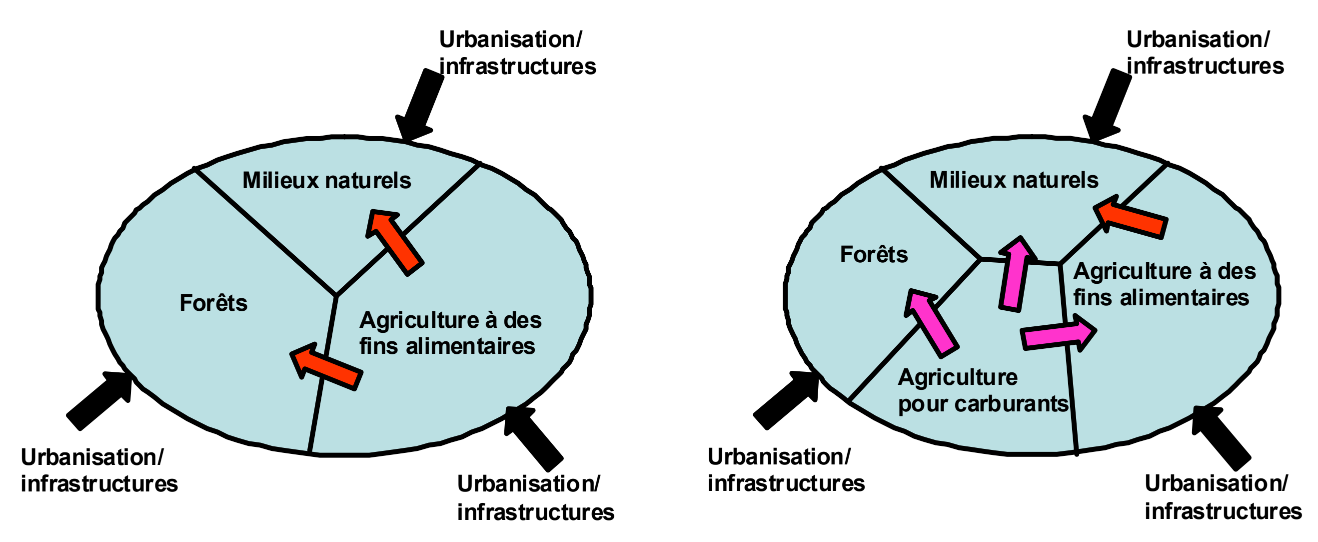
conséquent augmentation du prix), des forêts ou des milieux naturels (avec une diminution de la diversité biologique et de la qualité des services rendus par les écosystèmes).
C'est ainsi que certains considèrent que l'objectif de l'Union européenne d'atteindre une part de 5,75% d'agro carburants d'ici 2010, va entraîner une augmentation de 13% des surfaces cultivées.

Le développement des agro carburants risque donc d'entraîner

- La destruction de milieux naturels
- Une pression supplémentaire sur les espaces protégés
- Une augmentation des surfaces en agriculture intensive et des monocultures ainsi que, consécutivement, l'accroissement de la consommation d'eau (irrigation) et de l'utilisation d'engrais et de pesticides (donc pollution de l'eau)
- Développement des OGM
- Augmentation du prix des

---

* il s'agit, bien entendu de « pseudo-écologie »
1 On pourra consulter deux rapports intéressants : l'un du WWF « Sustainability Standards for Bioenergy » sur http://www.oeko.de/service/bio/dateien/wwf.pdf et « How much bioenergy can Europe produce without harming the environment? » The EEA Report No 7/2006 sur http://org.eea.europa.eu/news/Ann1149688459/index_html
2 Ce document est accessible sur http://www.biodiv.org/doc/meetings/sbstta/sbstta-12/official/sbstta-12-09-en.pdf



L'introduction de cultures pour les agro carburants dans un espace limité (et même soumis) ne peut qu'entraîner la diminution des surfaces occupées par les milieux naturels, la forêt et les zones agricoles pour l'alimentation

produits agricoles (du fait de la diminution de la production à des fins alimentaires)

· Augmentation des conflits d'usage (autour des sols et de l'eau)

· Augmentation des risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes[3]

· Et, cerise sur le gâteau, diminution des capacités de stockage du CO_2 (en cas mise en culture de forêts ou de tourbières)

Il serait regrettable, à l'heure actuelle, de refuser le développement des agro carburants et de se priver d'une alternative potentielle au pétrole. Il est donc urgent de mettre en place des règles qui permettent de n'autoriser ou encourager les cultures destinées à fabriquer des agro carburants qu'après s'être assuré qu'elles n'auront pas d'impact négatif sur la diversité biologique. ■

3 C'est ainsi qu'un livre récent fait la promotion de l'utilisation d'une plante qui présente des risques de comportement envahissant : J.D. et E. Pellet : « *Jatropha curcas*, le meilleurs des biocarburants », Editions Favre

Parce qu'elle le vaut bien…

Vous allez croire que c'est du parti pris. On va encore dire du bien d'une personnalité politique qui a déjà fait les « honneurs » des pages d'Action Nature plusieurs fois. Pour un canard qui très souvent vous dévoile les grosses âneries, les sales compromissions ou les petits arrangements des nos élus, dire du bien de l'un d'eux une fois est déjà suspect. Le faire plusieurs fois est carrément louche.

Eh bien tant pis, pour notre image de virginale et totale impartialité, nous ne pouvons que saluer, une nouvelle fois le travail de Marie-Anne Isler-Beguin (députée européenne verte), qui s'est une nouvelle fois soldé ce 22 mai par un vote à l'unanimité de son rapport sur LIFE+ (l'instrument financier pour l'environnement couvrant le période 2007-2013).

C'est la seconde fois, sur ce même sujet que notre député fait l'unanimité au parlement. La première fois c'était en novembre dernier, lorsqu'elle a proposé de ne pas donner un chèque en blanc aux états-membres qui aurait bien aimé avoir l'argent des LIFE et le gérer comme bon leur semblerait… On ose à peine imaginer ce qui se serait passé avec un tel scénario. Cette fois encore, c'est sur le financement de ces mesures environnementales que M-A. Isler-Béguin a œuvré. Il faut dire qu'il y a un lourd contentieux entre le parlement européen et le Conseil (les ministres des états-membres), tout comme avec la Commission Européenne qui avaient, de concert, omis (sic !...) d'intégrer le financement du réseau Natura 2000.

Après un bras de fer avec le Conseil des ministres, un consensus fut enfin trouvé en mars dernier, Marie-Anne Isler-Béguin est arrivée à faire l'unanimité des groupes politiques sur son rapport grâce auquel l'Union Européenne a su conserver son instrument financier tant utile pour les projet de protection de la nature. Instrument dont la gestion reste, fort heureusement, centralisée par la Commission européenne. Et au passage, on notera que 50% du budget est dédié au volet "Nature et Biodiversité" avec une part importante des fonds (15%) destinée à des projets transnationaux. Et cerise sur le gâteau, quarante millions d'euros supplémentaires se sont rajoutés. Ils avaient été promis en 2005, les voila enfin.

A l'heure où les verts français ont subi une véritable claque lors des élections présidentielles, on peut noter que c'est malgré tout une élue verte qui une fois de plus est allée au charbon sur cet important dossier. L'écologie politique reste indispensable à nos institutions. Les électeurs devraient s'en souvenir.

En tout cas, bravo et merci Marie-Anne. On t'aime ! ■